

# BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2022



E-mail:  
[mairie@liffol-le-grand.fr](mailto:mairie@liffol-le-grand.fr)  
[www.liffol-le-grand.fr](http://www.liffol-le-grand.fr)  
Tél: 03 29 06 60 25

# Le mot du maire



Mesdames, Messieurs, mes chers administrés,

Plus que jamais, entraide, partage, bénévolat, solidarité, coopération, ces mots ont trouvé tout leur sens durant l'année 2021 et cela devra perdurer afin de recouvrer notre entière liberté, celle-ci ayant été mise à mal par le contexte sanitaire que nous traversons depuis près de deux ans.

Les élus, les agents et moi-même avons dû nous adapter et apprendre dans l'urgence à travailler différemment, j'en veux pour preuve les adaptations permanentes afin de préserver une vie sociale de qualité pour tous. Le message primordial étant « prenez soin de vous et de vos proches ».

Néanmoins, face à cette pandémie, je tenais à vous présenter une rétrospective de nos actions engagées en 2021 mais aussi les projets à venir au travers de ce bulletin municipal.

Je souhaite féliciter et remercier comme ils le méritent, nos divers acteurs économiques et sociaux qui assurent aux Liffoloises, Liffolois et habitants du territoire le bien vivre et le bien-être dans notre commune.

J'adresse ma profonde reconnaissance à :

- Vous, commerçants, industriels, artisans, agriculteurs, pourvoyeurs d'emploi, qui participez à l'expansion et au maintien des services de la commune ainsi qu'à son rayonnement ;

- Vous, les membres des professions médicales et paramédicales, qui êtes incontournables et qui garantissez notre santé et notre bien-être, notamment durant cette pandémie ;

- Vous, les dirigeants et bénévoles de nos associations sportives et culturelles, qui offrez diverses activités à nos concitoyens de tous âges. Vous tissez le lien social entre les personnes, les familles, les générations d'anciens habitants et nouveaux habitants ;

- Vous, responsables des structures de l'apprentissage, enseignants, équipes éducatives de nos établissements, membres de l'association Familles Rurales,, qui, avec compétence et dévouement, assurez l'instruction et l'éducation de nos enfants ou veillez à leur bien-être dans les structures de garderie et d'accueil ;

- Vous, services publics de secours, forces de l'ordre, pompiers, qui intervenez avec célérité, sens du devoir et efficacité sur notre secteur.

Certains d'entre vous ont été dans la peine en raison de la maladie, du deuil, de la perte d'autonomie, de la solitude ou de la précarité. Je vous exprime ma profonde sympathie et mon entier soutien accompagné d'un vœu d'espérance pour cette nouvelle année.

Le conseil municipal, les membres du centre communal d'action sociale et les agents communaux se joignent à moi pour vous souhaiter à chacune et chacun d'entre vous une bonne et heureuse année 2022.

Que le bonheur soit votre allié, que le sourire soit votre invité, que vos projets personnels et professionnels puissent se réaliser et que votre santé soit préservée.

Avec toute mon amitié.

Cyril VIDOT

Maire de Liffol-le-Grand



# Etat civil 2021

## Naissances :

CAQUARD Lyam	Le 25 janvier	NIFFENEGGER Gabrielle	Le 24 juillet
JACQUEMIN Elyna	Le 22 janvier	DANDRE Lyna	Le 16 août
CORDEL Robin	Le 8 mars	KEIM ARUJO Cattleya	Le 18 août
DANDRE Anthony	Le 16 avril	CHARRUAU LUIS Emile	Le 12 septembre
DA CUNHA Noélie	Le 17 avril	ARSLAN Ahsen-Turhan	Le 18 octobre
LAPERCHE Hélène	Le 8 mai	DE LIBERALI Paola	Le 20 octobre
BEKTAS Seyyid	Le 24 juin	SANCHEZ DELIGNE Kendra	Le 12 novembre
ZOTT Marin	Le 3 juillet	CHENU Charlie	Le 30 novembre
PERRIN Léane	Le 8 juillet		
BEGIN Lola	Le 20 juillet		

## Baptême Républicain :

DE LOUREIRO Fabio Le 24 juillet

## Mariages :

ROBERT Nathalie & HUSSARD Pascal	Le 27 février
DUDRAGNE Claire & LABRUDE Donovan	Le 20 mars
DE SUTTER Camille-Madeleine & FOUNCHOT Robin	Le 3 avril
BOULINGUEZ Violaine & GREGOIRE Camille	Le 19 juin
MASSON Léa & SOICHET Geoffrey	Le 10 juillet
EBERSOLD Julie & KALUSEVIC Michel	Le 31 juillet
CONTET Lydie & AMARAL DOS REIS Paulo	Le 11 septembre
CETIN Seren & AKSU Ali	Le 13 novembre



## PACS :

THOMAS Marine & CLEVY Benjamin	Le 16 mars
LEBLANC Gaëlle & DA CUNHA Ivane	Le 23 avril
DERE Alexia & THEUREAUX Mickaël	Le 19 mai
RISTOVIC Natacha & ZINGRAFF Gaël	Le 4 novembre



## Décès :

BONNET Micheline, née THIEBAULT	Le 8 janvier	SUSS Noëlle, née GABRIEL	Le 11 octobre
OLIVIER Christian	Le 3 février	HOME Jacqueline, née BOUILLARD	Le 28 octobre
DUZCU Ahmet	Le 19 février	DESRANGES Jean	Le 1 <sup>er</sup> novembre
HOFFMANN Georgette, née MENTREL	Le 16 mars	MAIGROT Olivier	Le 4 novembre
MARSAL Michel	Le 16 mars	SOTWINSKI Marie, née LESNIK	Le 15 novembre
NARCY Jacky	Le 22 mars	HANCE Jean-Louis	Le 17 novembre
MARQUE Arlette, née CORDEL	Le 27 mars	LERAT Isabelle	Le 20 novembre
COLLIOT Daniel	Le 14 avril	PIERRE Roger	Le 26 novembre
CHOPPIN Serge	Le 14 avril	ANDRE Adrienne, née BABAYAN	Le 29 novembre
DORKEL Michel	Le 9 mai	MAUCOTEL Micheline, née MOUGENOT	Le 30 novembre
BARTHELLEMY Raymonde, née STIEVENARD	Le 12 mai	MESSAIN Régine, née GULDNER	Le 3 décembre
MASSARDIER Pierre-Marc	Le 15 mai	GAUGIEN Lucien	Le 6 décembre
RUCHE Jean-Paul	Le 29 mai	ROYER CROIZAT Jean	Le 13 décembre
GOBERT Maria, née MEROLLE	Le 2 juin	LESCOFFIER Bernadette, née PAPART	Le 21 décembre
FELTRIN Pia, née SACCHET	Le 6 juin		
WALSER Michel	Le 19 juin		
OBERLING Alice, née GIMBRET	Le 7 juillet		
GINGEMBRE Yvonne, née LECHENAULT	Le 12 septembre		
BERNARD Anne-Marie, née MEYER	Le 16 septembre		
MAROT Michel, Henri, Ernest	Le 17 septembre		
PHILBERT Jean-Claude	Le 8 octobre		



# Personnel communal

## Mouvements de personnel :



**Madame Laurence LEBLANC**, en contrat aidé à l'école maternelle depuis 5 années qui secondait les équipes éducatives et accompagnait les enfants dans leur scolarisation, a été remplacée depuis le **1<sup>er</sup> Octobre par Mme Muriel PICHON** avec la même mission complétée par l'entretien des locaux communaux à raison de 30 heures par semaine en contrat aidé pour une durée de 12 mois.



Tous nos remerciements à Laurence pour son travail et son investissement durant ce temps écoulé et bienvenue à Muriel au sein de la collectivité.

## Distinctions et retraite :



*Médaille d'honneur régionale, départementale et communale :*

Cette décoration comporte trois échelons : argent, vermeil et or. Elle est décernée en fonction de l'ancienneté des services accomplis mais également de la qualité du travail fourni.

Pour leur engagement, leur sens du service public et leur dévouement exemplaire pendant 30 années, **Sophie DEPOISSE** et **Francis FURGAUT** se sont vus remettre la médaille de vermeil le 23 Juillet, au nom du Préfet des Vosges, par Cyril VIDOT. Sincères félicitations à tous les deux.

**Sophie** a intégré la collectivité en 1990 sous la mandature de M. Yves GOUJON en tant qu'agent spécialisé des écoles maternelles, côtoyant ainsi différents directeurs et enseignants. Ainsi, elle contribue grandement à l'épanouissement de nos chers bambins.

Egalement recruté en 1990 en tant que rédacteur au service administratif de la mairie, **Francis** partage son travail et sa compétence sous la houlette de MM Yves GOUJON, Frédéric HANCE et Cyril VIDOT. Il s'adapte rapidement aux missions qui lui sont confiées dans différents postes. En fin de carrière, de par ses fonctions à l'accueil et à l'état civil, il a satisfait les demandes des nombreux administrés avec rigueur et sympathie.

**Profitant de cette remise de décorations, élus et collègues ont souhaité à Francis une longue et dynamique retraite.**

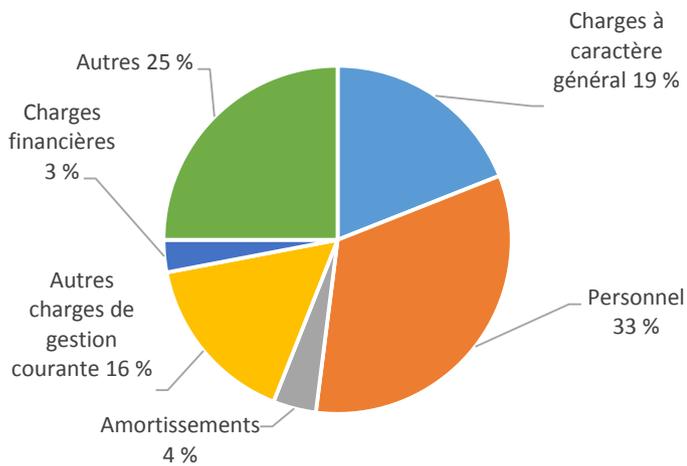
# Finances

## Budget primitif 2021 :

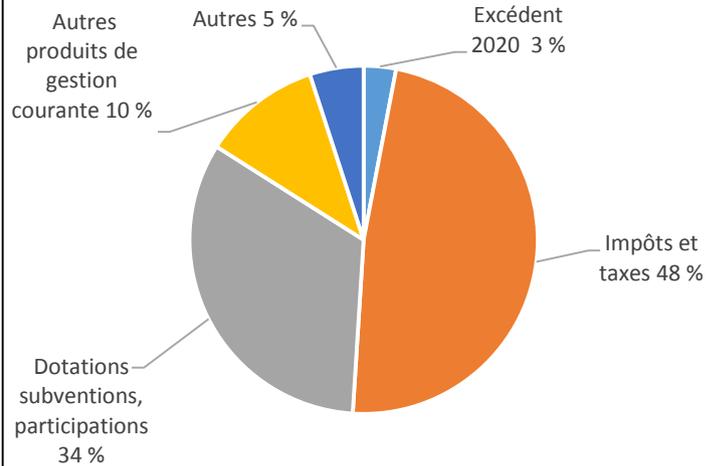


	Section de fonctionnement	Section d'investissement
<b>Dépenses</b>	2 029 075 €	1 894 251 €
<b>Recettes</b>	2 029 075 €	1 894 251 €

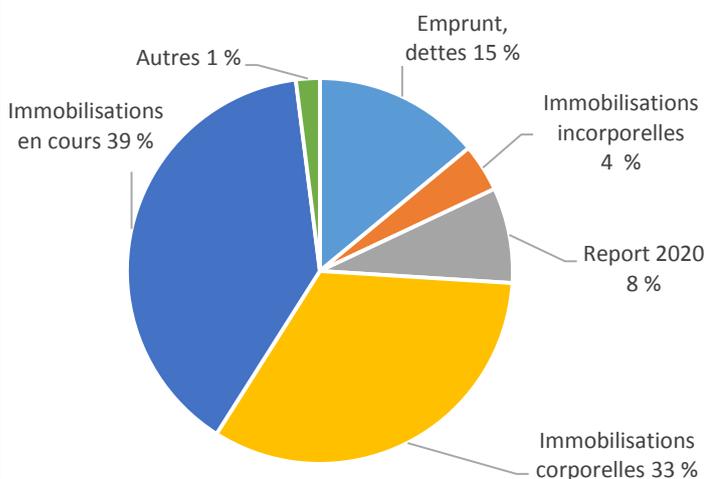
Dépenses de fonctionnement BP  
2021



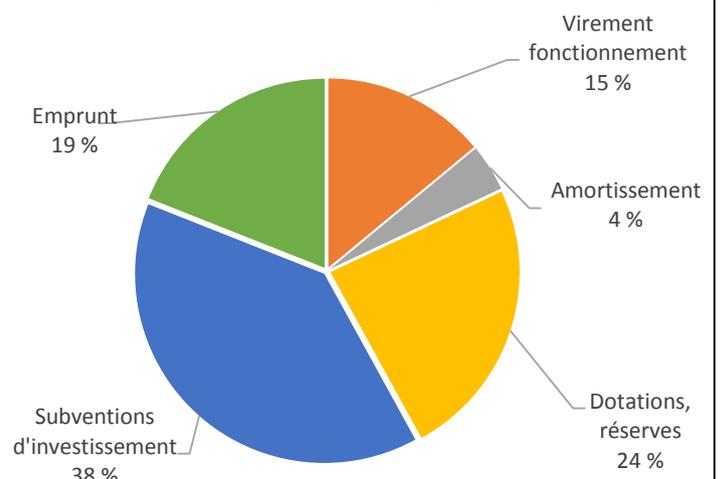
Recettes de fonctionnement BP  
2021



Dépenses d'investissement BP 2021

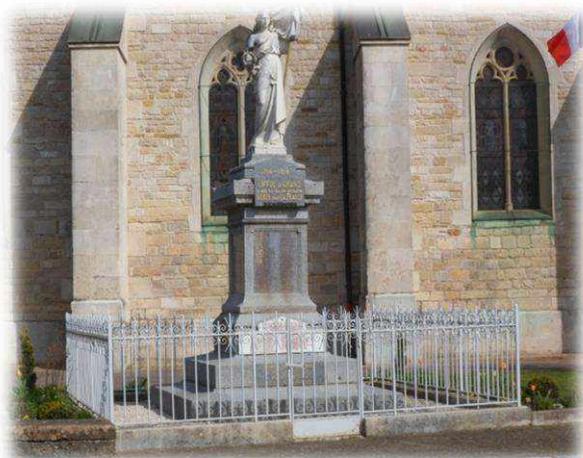


Recettes d'investissement BP 2021



# Commémorations

## Centenaire du monument :



**Le dimanche 17 avril 1921**, un cortège constitué de l'harmonie de Liffol-le-Grand, des sapeurs pompiers, d'une délégation de l'association des mutilés et anciens combattants de l'arrondissement, de M. LAVAL maire, de M. BEGIN adjoint, des membres du conseil municipal, des fonctionnaires, des invités, se dirige vers l'église. Sur place, la Marseillaise retentit, les têtes se découvrent, le voile tombe. Sur son socle de granit apparaît le monument élevé par souscription publique à la mémoire des enfants de la commune, morts pour la France. Les enfants des écoles chantent l'hymne aux morts de Victor Hugo « Gloire à notre France éternelle, gloire à ceux qui sont morts pour elle ». Les clairons des pompiers sonnent « Aux champs ». L'appel des morts est effectué par deux mutilés. La marche funèbre de Frédéric Chopin est interprétée par l'harmonie.

Les différentes allocutions, empreintes d'émotion, sont successivement prononcées par M. MOREL, Sous-Préfet, M. NOIRTIN, de l'association des mutilés et anciens combattants de l'arrondissement, M. CORROY, ancien instituteur de Liffol-le-Grand, M. CLEMENT, Maire de Neufchâteau et conseiller d'arrondissement.

**Le 17 avril 2021, une cérémonie a été organisée pour célébrer le centième anniversaire de l'inauguration du monument aux morts de la commune, en hommage à toutes les personnes disparues.**



**Le 08 Mai**



**Le 18 Juin**



**Le 14 Juillet**



**Le 11 Novembre**



**Le 5 Décembre**

# Inaugurations



Retardée en raison de la pandémie, l'inauguration officielle des nouvelles réalisations le 23 octobre 2021 a mis à l'honneur la volonté et l'engagement de la collectivité **qui permettent aujourd'hui de bénéficier d'une offre de services de grande qualité, indispensables à nos concitoyens.**



Le projet de création d'un **groupe scolaire** date de 2008. Le but étant de mutualiser une partie de l'espace du collège (dépendant du conseil départemental) avec des classes de l'école primaire. Ce projet innovant fut primé en 2015 par l'inspection académique mais il ne s'arrête pas là puisqu'une extension a été construite pour accueillir les enfants à compter du mois de mars 2020.

L'école de l'Orme et le périscolaire « Les Galopins » bénéficient de plusieurs espaces mutualisés tels que la cour, le hall d'accueil, la salle de réunion, les sanitaires, permettant ainsi à la collectivité de maîtriser ses coûts de fonctionnement. L'objectif de proposer un pôle éducatif allant du CP à la 3ème avec un service de garderie sur un même site est atteint.

Montant travaux 2 000 000 € - Subventions DETR 760 000 € - Conseil départemental 244 000 € - CAF 137 000 € - Fonds européens 134 000 € - Région 93 000 € - Réserve parlementaire 10 000 €.



Envisagé en 2009, le projet de construction d'une **maison de santé** a été relancé en 2014. C'était sans compter sur le départ des médecins généralistes entraînant de fortes réserves émises par l'agence régionale de santé.

L'arrivée du docteur AKOUA en novembre 2016 puis du docteur GLORIOT en janvier 2018 redonnent de l'espoir. Le cahier des charges est finalisé avec l'aide des différents professionnels de santé auxquels nous adressons nos plus sincères remerciements.

Initiés en juin 2019, les travaux sont ralentis par la crise sanitaire et ont été terminés en mai 2021. A ce jour, la maison de santé accueille deux médecins généralistes, cinq infirmiers, deux ostéopathes, une diététicienne et une psychologue. Une orthophoniste les rejoindra prochainement et, à terme, l'offre devrait être complétée d'un dentiste, d'un podologue, d'une sage-femme et d'un troisième médecin généraliste.

Montant des travaux 1 390 000 € - Subventions DETR 240 000 € - Région 200 000 € - Conseil départemental 150 000 € - FNADT 100 000 € - FEADER 92 500 € - Climaxion 80 000 €.

Pour permettre à la communauté de communes la réalisation du **pôle petite enfance** en un lieu regroupant les services du RAM, de la crèche « Bisous Câlines » et l'école maternelle, la commune a gracieusement mis à disposition une parcelle de terrain, après désamiantage du bâtiment existant.



Quant au **centre culturel**, le bâtiment de l'ancienne trésorerie a été cédé à la communauté de communes pour l'euro symbolique. Présent à l'inauguration, M. André MOUZON, 96 ans, mémoire et historien du village, était très ému à la découverte de la plaque portant son nom, en reconnaissance de ses nombreuses recherches et contributions.

# Nos écoliers

Nous ne pouvons pas débiter cette rubrique sans rappeler la période difficile vécue dans nos écoles.

**Isabelle CARRET-GILLET adjointe aux affaires scolaires tient à s'exprimer au nom du Maire et des élus pour remercier sincèrement et chaleureusement nos équipes d'enseignants et nos agents d'entretien, qui ont été éprouvés.** Restrictions, gestes barrières, désinfection sont des mots qui ont rythmé leur quotidien, ce qui a demandé beaucoup de travail et d'investissements de la part de chacun.

## Récompenses écoles primaire et maternelle :



Les kermesses de nos deux écoles n'ont pas pu être organisées cette année mais nous avons pu récompenser les enfants.

**Cyril VIDOT et Isabelle CARRET-GILLET ont remis la traditionnelle calculatrice et un ticket de cinéma aux 21 écoliers qui sont entrés en 6ème** lors petit moment passé avec les enfants dans la cour de leur école sans public malheureusement mais avec quelques chants interprétés par les écoliers.

**En juillet, juste avant les vacances estivales, Isabelle CARRET-GILLET accompagnée d'élus et de parents a assisté à la remise des diplômes de fin de section et du traditionnel petit livre pour les 29 enfants de grande section** qui quittent l'école maternelle vers la classe de CP. Ce petit présent est financé par la commune à hauteur de 5 euros par enfant.

## Petits déjeuners à l'école de l'Orme :

En partenariat avec l'éducation nationale, la commune a signé une convention qui permet de mettre en place le dispositif « petit déjeuner à l'école », en accord avec les équipes éducatives du site.

Depuis le mois d'octobre, à raison d'une matinée par semaine, les enfants d'une classe peuvent bénéficier d'une formule visant à offrir un menu varié et équilibré avec des produits souvent locaux. Ces petits déjeuners sont composés d'un laitage, d'un féculent, et d'un fruit sous différentes formes.

Les 5 classes seront bénéficiaires de cette action sur l'année scolaire en alternant les classes par période scolaire.

La commune est accompagnée par l'éducation nationale qui lui verse une subvention de 1,30 euros par enfant et par petit déjeuner servi.



## Brevets :



Comme chaque année, les membres de la commission scolaire ont souhaité féliciter les **22 élèves** de 3ème scolarisés au collège Charles Edouard Fixary qui ont obtenu leur brevet des collèges en juillet 2021.

Chaque collégien s'est vu remettre un bon d'achat de 20 euros à dépenser dans un commerce de la commune ainsi qu'un ticket de cinéma Néopolis.

En l'absence des parents en raison des conditions sanitaires, la remise des diplômes s'est déroulée sans verre de l'amitié à la salle des fêtes le vendredi 17 décembre 2021, dans le strict respect des gestes barrières.

# Conseil des jeunes

Depuis cette fin d'année 2021, nous avons eu la joie d'accueillir, avec la commission jeunesse, notre nouveau conseil des jeunes. **Celui-ci a été reconduit pour une durée de 2 ans**, les enfants intéressés et domiciliés sur la commune avaient la possibilité de s'inscrire en mairie jusqu'au 5 novembre pour une élection prévue le 19 novembre.

**19 enfants inscrits et scolarisés dans les classes de CM1, CM2, 6ème et 5ème ont été élus à l'unanimité.**

## NOS 19 CONSEILLERS (10 filles et 9 garçons) :

Mlles GERARD Cloé, KOEHL Jade, MARTIN Lola, ROUYER Lola, ROSENG Léna, SIMON Emma, SROKA Lucie, SROKA Solène, TOUSSAINT Pénélope, TOPART Louise et MM BOREL Aaron, BOUCHARD Joran, FEVRE Noé, FIORINI Elio, GRANDCLAUDE Kenzo, MARQUELET Simon, MASSON-GAUGIEN Yanis, RIU Valentin, SROKA Quentin.



Nous les avons rencontrés pour la première fois ce 4 décembre en la salle du conseil de la mairie. Nous avons fait connaissance, nous nous sommes présentés et avons sensibilisés les jeunes élus dans leur rôle de citoyenneté.

Ils sont impatients et portent un intérêt certain pour la vie de la commune. Ils ont des idées, des projets, et 2022 sera placé sous le signe de la jeunesse. Nous avons passé un moment agréable entre sérieux et rires.

Leur premier acte a été la décoration des sapins dans la fontaine sur la place d'armes.



# Travaux réalisés

## Ravalement de la façade de l'agence postale communale :



Dans le cadre de la transformation du bureau de poste en agence postale communale, le ravalement de la façade vient mettre un terme à l'ensemble des travaux dont une partie a été financée par une aide de 50 000 € allouée par la Poste.

**Pour rappel l'agence postale communale est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30.**

Vous pouvez retrouver dans cet espace « **le relais France Services** » visant à accompagner les administrés pour différentes tâches administratives uniquement sur rendez-vous à prendre **en mairie** ou au **03 29 06 60 25**.

## Vidéosurveillance :

Le dispositif de vidéosurveillance de la commune vient d'être complété par des caméras sur le site du **parking de l'église** ainsi qu'au niveau de **la Place d'Armes**.

Après les abords du gymnase et l'agence postale, les abords de la salle des fêtes devraient être surveillés sous peu. **Une étude sera également menée courant 2022 pour étendre ce dispositif aux entrées de la commune.**



## Défibrillateurs:



Deux nouveaux défibrillateurs ont été installés sur la commune, un à l'extérieur **sous la halle de la Place d'Armes**, à côté des sanitaires publics, et un à l'intérieur de **l'école maternelle**.

## Ecole maternelle :

L'école maternelle a fait l'objet de plusieurs travaux au cours de l'année, notamment **la remise en peinture partielle de la façade et des menuiseries, avec l'installation d'une signalétique** adaptée en harmonie avec le pôle petite enfance « crèche Bisous Câlines ».



**La pose d'un interphone** avec commande d'ouverture et fermeture du portail vient sécuriser et protéger le personnel et les enfants.

**Le remplacement d'une vasque circulaire** avec robinets adaptés pour le lavage des mains des enfants a également été réalisé.

## Travaux de voirie :



**La route d'Harréville-les-Chanteurs** a fait l'objet d'une réfection complète de la chaussée sur une distance de 3,3 kilomètres. Celle-ci se trouvait dans un état rendant indispensable sa réfection pour des raisons sécuritaires liées au trafic routier.

Les travaux se sont déroulés à l'automne pendant 6 semaines avec une fermeture totale de la voirie afin de rendre plus fonctionnelle et rapide cette opération.

**La vitesse maximale a été fixée à 70 km/h et la circulation demeure interdite aux véhicules de plus de 12 tonnes** (sauf engins agricoles et forestiers).

Le montant des travaux s'élève à 325 000 euros subventionné par le conseil départemental à la hauteur de 24 000 euros.

**L'accès et l'entrée des pâquis (jardins communaux)** ont fait l'objet d'une remise en état partielle afin de corriger l'écoulement et la stagnation de l'eau à cet endroit, qui fragilisait le revêtement existant. Celui-ci a été remplacé par un enrobé et prolongé par un revêtement gravillonné assurant un meilleur confort pour les bénéficiaires des jardins communaux.

**L'intersection du chemin derrière la ville et de la Voie Saint Jacques ainsi que les abords du cimetière** ont également fait l'objet d'une réfection substantielle de la voirie, visant à élargir le carrefour et à faire disparaître l'eau qui stagnait le long du cimetière au moyen d'une reprise partielle de l'enrobé.

## Sanitaire public :

Dans le cadre de sa requalification, la place d'Armes comprend désormais un aménagement paysager doté d'une superbe halle en bois.

Elle assure la transition entre la place d'Armes et la maison de santé permettant d'habiller le poste électrique situé à cet endroit.

**Elle intègre également un sanitaire public accessible en journée selon des horaires d'ouverture programmés.**



# Projets de travaux

## Eclairage public :



Une étude est menée avec le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges pour compléter l'éclairage public de la **rue du 08 Mai 1945**, afin de prolonger celui-ci en bout de rue au niveau du collège Charles-Edouard Fixary et du parking qui le borde.

Cette étude comprend également **la réfection de l'éclairage public au lotissement du Champey** qui ne répond plus entièrement aux normes règlementaires en raison de la faible luminosité.

## City stade :

Afin de compléter l'offre de services liée à l'activité du périscolaire et de l'école primaire, **un city stade sera implanté sur la zone enherbée à l'arrière du pôle scolaire et de la garderie**, pour divertir et encourager nos plus jeunes à la pratique sportive et redynamiser l'attractivité du centre de loisirs pour les enfants de 3 à 16 ans.

Ce complexe sera complété avec du mobilier urbain (bancs, tables et corbeilles papiers) et différents modules sportifs (table de ping-pong, marelle au sol et d'une structure à grimper « toile d'araignée »).

Le tout sera installé dans un espace sécurisé, non accessible au public, qui devrait être praticable dès ce printemps. *(photo d'illustration)*



## Résidence séniors :



Le promoteur privé, gestionnaire immobilier et prestataire de services à la personne « **AGES et VIE** », nous a sollicité pour bâtir une résidence sur la commune. Cela fait plus d'un an que nous sommes en relation avec lui afin d'identifier un environnement adapté à ce concept. **Le lieu retenu est situé au lotissement du « Val de la Goulotte »**. Le permis de construire devrait très prochainement être déposé pour instruction.

La collectivité n'apporte aucun moyen financier et ne gère en aucun cas son mode de fonctionnement, mais percevra le prix de la vente de 4 parcelles pour une superficie d'environ 2700 m<sup>2</sup>.

Ce dispositif vise à l'accompagnement de la personne âgée seule ou en couple, son habitation ne répondant plus nécessairement à ses besoins. Il vient faire la transition entre sa résidence et l'entrée en maison de retraite, permettant ainsi de créer du lien social avec un service d'aide à la personne intégré.

Le projet verra la réalisation de deux pavillons, comprenant chacun 8 chambres, des espaces communs et deux appartements à l'étage pour les auxiliaires de vie et gardiens.

**Vous serez informés d'ici les prochains mois de l'évolution de ce projet qui doit obtenir un avis favorable auprès de l'ensemble des services instructeurs.**



## Toiture de l'école maternelle :

Suite à différentes reprises partielles liées à des infiltrations d'eau sur la toiture de l'école maternelle, une réflexion est menée pour remplacer celle-ci. Pour permettre l'économie d'énergie, une étude plus globale sera menée prochainement afin de coupler ces travaux avec le remplacement de certaines menuiseries extérieures permettant d'atteindre un gain énergétique éligible aux aides de l'Etat.

## **Travaux de voirie, aménagements paysagers et urbains :**

Une étude a été menée durant l'année 2021 pour requalifier une partie de la voirie communale : **Avenue de la Gare, rue d'Harréville-les-Chanteurs, rue de Bazoilles, rue du Champ Châtenois et rue Latérale.**

L'objectif est d'apporter un agencement sécuritaire pour les cheminements piétons, de réduire la vitesse des véhicules et éventuellement, en fonction des besoins, de remplacer les réseaux humides et d'enfouir les réseaux secs.

Les abords de la salle des fêtes seront agrémentés d'aménagements paysagers et de mobilier urbain. La création d'un parking pouvant desservir la salle des fêtes est envisagé.



( *Projet rue d'Harréville-les-Chanteurs* )



( *Projet aménagement des abords de la salle des fêtes* )

**L'aménagement paysager et urbain sera prévu sur l'ensemble des rues conjuguant nature et espace vert.**

Il est également prévu de remettre en service les feux tricolores au niveau du carrefour de la rue d'Harréville-les-Chanteurs et de la route départementale.

Nous en sommes au stade des demandes de subventions, la maîtrise d'œuvre sera attribuée prochainement pour nous permettre de lancer les consultations en ce début d'année 2022. En espérant un commencement des travaux avant la fin de l'année qui, en raison du linéaire de voirie et du programme de travaux se réaliseront sur plusieurs années avec un planning non encore défini à ce jour.

## **Lotissement ZAC « Val de la Goulotte » :**

La totalité des parcelles de la première tranche du lotissement du « Val de la Goulotte » a été commercialisée. Le bureau d'étude BEREST a été missionné pour la maîtrise d'œuvre et une consultation sera lancée en début d'année afin de pouvoir réaliser les travaux de viabilisation des parcelles de la deuxième tranche.

**Une vingtaine de nouvelles parcelles** seront ensuite proposées à la vente, d'une superficie de 700m<sup>2</sup> à 1250m<sup>2</sup>. L'agencement comprendra les trottoirs, la voirie définitive, l'éclairage public (renforcé avec un nouveau poste électrique), l'extension des réseaux d'eau et d'assainissement (avec la création d'un bassin permettant de retenir les eaux pluviales).

**Le début des travaux est envisagé courant 2022.**

## **Extension du réseau de chaleur :**

**La maison de retraite Saint Simon** a sollicité la commune pour connaître la capacité de sa chaudière biomasse (bois et fioul) afin de porter une réflexion sur la fourniture de chauffage à l'EHPAD, qui dispose d'un système devenu obsolète.

La chaudière est bien en capacité de pouvoir fournir la production de chaleur nécessaire à l'établissement, mais devra subir la modification du réseau sous-dimensionné qui alimente à ce jour la salle des fêtes.

Les demandes de subventions pour la collectivité (propriétaire de la chaufferie) ont été à ce jour notifiées, reste la partie administrative à acter pour l'EHPAD afin de permettre la concrétisation de ce projet.

# Informations CCOV

## Focus sur la mobilité solidaire :

Afin de répondre au besoin de transports adaptés à des déplacements de faible distance, une plateforme vient d'être créée pour mettre en relation des conducteurs bénévoles avec des personnes qui ont des besoins de mobilité.

**Ce dispositif est disponible pour toute personne sur la communauté de communes de l'Ouest Vosgien (sous conditions) ayant des besoins d'un service de déplacement.**

Pour répondre à la demande, les personnes qui souhaitent s'engager dans cette démarche et apporter leur contribution aux demandes de transport peuvent s'inscrire et s'identifier comme conducteur.

**Pour tout renseignement, pour les demandes de transport et l'inscription des conducteurs, contactez le 03 72 60 05 10.**

## Arrivée de la fibre sur la commune :



LOSANGE a équipé votre immeuble en fibre optique permettant l'accès au Très Haut Débit

N'hésitez pas à nous contacter  
Nous sommes à votre service.

[www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr)  
03 68 67 30 00

Le déploiement de la fibre avec l'accès au très haut débit devient une réalité sur la commune. A ce jour, le réseau Losange accueille 14 fournisseurs d'accès internet dédiés au grand public et 44 dédiés aux professionnels, aucun opérateur n'a de monopole et le raccordement de votre logement/entreprise est gratuit (hors travaux spécifiques en domaine privé).

**Pour tous renseignements rendez-vous sur [www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr) et laissez-vous guider afin de :**

- Tester votre éligibilité
- Connaître les opérateurs opérationnels
- Télécharger la plaquette dédiée aux particuliers
- Découvrir les offres

## Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) :

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est toujours en phase d'élaboration et son application ne pourra se faire qu'après validation des différents organes délibérants, au mieux pour le début d'année 2023.

**Nous vous rappelons qu'un registre est à votre disposition en mairie pour relater vos remarques concernant l'avancement et l'élaboration de ce plan local d'urbanisme.**

Celui-ci viendra remplacer le Régime National d'Urbanisme que nous appliquons depuis le 01 Janvier 2021 en raison de la loi NOTRE qui a rendu notre Plan d'Occupation des Sols caduc.

Pour rappel, **les travaux** nécessitent une autorisation d'urbanisme permettant à la commune de vérifier leur conformité par rapport aux règles d'urbanisme en vigueur. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis de construire ou une déclaration préalable de travaux.

**Avant de commencer les travaux, il est recommandé de prendre attache avec le service urbanisme de la mairie, et ce d'autant plus lorsque l'aspect extérieur de votre habitation est amené à être modifié. (Attention : même si vous estimez que les travaux ne sont pas soumis à autorisation d'urbanisme, assurez-vous en, car vous risquez de vous rendre coupable d'une infraction aux règles d'urbanisme).**

Vous disposez d'un véhicule ?  
Vous voulez consacrer du temps à une action d'entraide et de solidarité ?  
N'HÉSITEZ PLUS !

**Devenez CONDUCTEUR BÉNÉVOLE avec Mobilité Solidaire**

Vos disponibilités seront les nôtres !  
Grâce à vous, les habitants du territoire auront une solution à leur problème de déplacement !  
Chacun de vos trajets seront défrayés à 0,32€/km

Prenez contact !  
Par mail : [asso.chatenois@famillesrurales.org](mailto:asso.chatenois@famillesrurales.org)  
Par téléphone : 03.72.60.05.15

Il vous sera demandé : votre permis de conduire, le contrôle technique de votre véhicule en cours de validité ainsi qu'une attestation d'assurance automobile.

mobilité solidaire  
Sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien

Familles rurales  
ASSOCIATION DE CHÂTENOIS

## Création d'une déchetterie sur la commune de Liffol-le-Grand :

Le projet de création d'une déchetterie sur la commune se poursuit, nous recherchons un terrain permettant d'accueillir cette nouvelle activité **classée ICPE** (*Installation Classée pour la Protection de l'Environnement*) et répondant aux règles inhérentes au périmètre de protection du captage d'eau.

L'année 2022 sera consacrée à l'acquisition d'une parcelle en vue du lancement des travaux.

**Vous serez informés de l'évolution de ce projet indispensable pour répondre aux besoins et attentes des Liffolois et usagers du secteur, ce projet étant inscrit comme l'une des priorités du plan Ouest Vosgien 2020/2025.**

## Opération programmée de l'amélioration de l'Habitat (OPAH) :

Depuis 2012, le territoire de la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien (CCOV) est couvert par **une opération d'aide à l'amélioration de l'habitat** : le Programme d'Intérêt Général (PIG) via le programme de l'Anah « **Habiter-Mieux-Sérénité** ». En 2022, quelques remaniements apparaîtront dans ce programme qui sera renommé **Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)**.

### **Une aide pour quel type de travaux ?**

**Pour les propriétaires occupants** se trouvant en-dessous des plafonds de ressources définis par l'Anah :

- o Travaux de précarité énergétique (isolation, chauffage, menuiseries extérieures, VMC) \*
- o Travaux énergétiques lourds dans le cadre d'un logement indigne ou très dégradé
- o Travaux de maintien à domicile et d'adaptation au logement (salle de bain, rampe d'escalier, motorisation des ouvrants etc.)

*\* avec une prime éventuelle pour les primo-accédants qui réhabilitent un logement vacant.*

Ce programme peut être cumulable avec l'aide de l'Eco-prêt à taux zéro.

**En dehors des aides de l'Anah, pour les propriétaires bailleurs** (sans conditions de ressources) qui réhabilitent un logement vacant :

- o Travaux de précarité énergétique (isolation, chauffage, menuiseries extérieures, VMC)
- o Décence du logement : une mise aux normes électrique sera exigée
- o Le bailleur doit s'engager à louer son logement sur une durée de 5 ans minimum

Dans le cadre de l'OPAH, l'ensemble des ménages éligibles seront accompagnés **gratuitement** par un opérateur spécialisé.

Pour plus de renseignements sur les conditions d'éligibilité à ce programme vous pouvez contacter :

Fabien **KOBYLARZ**  
Chargé de mission habitat à la CCOV  
2bis Avenue François de Neufchâteau  
88300 Neufchâteau  
Tél : 03.29.99.94.28.  
Mail : f.kobylarz@ccov.fr

OU

Kévin **LE OUEZ**  
Conseiller FAIRE de la CCOV  
lundi et mercredi de 13h30 à 17h30  
vendredi de 13h30 à 17h00  
Tél : 03.72.60.05.19.  
Mail : k.leouez@soliha.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE L'OUEST VOSGIEN



# Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

## Relais France Services :

Ouvert depuis février 2021 au sein des locaux de l'agence postale communale au 11 rue de l'Orme, le **Relais France Services vous accueille gratuitement en semaine, sur rendez-vous.**

Demander une carte grise, effectuer une demande de RSA, remplir sa déclaration de revenus pour les impôts sur internet, etc... Vous avez besoin d'aide pour faire une démarche en ligne ? Le Relais France Services est là pour vous accompagner pour toutes vos démarches administratives.

**Pour prendre rendez-vous, appelez la mairie au 03 29 06 60 25 ou envoyez un mail sur : [mairie@liffol-le-grand.fr](mailto:mairie@liffol-le-grand.fr)**



## Bons loisirs CCAS :



Le centre communal d'action sociale a souhaité initier **une nouvelle action à destination des jeunes âgés de 3 à 16 ans**, avec pour objectif d'apporter un soutien à nos associations locales et de permettre aux jeunes de découvrir une activité.

**Un bon d'un montant de 25 à 50 euros** (en fonction du quotient familial) est déduit de la cotisation d'adhésion à l'association. Un seul bon est délivré par année scolaire et par enfant, après inscription préalable en mairie.

**Les organismes éligibles sont :** association sportive, culturelle, artistique avec pratique sur la commune ou à l'extérieur de la commune si celle-ci n'est pas dispensée sur la commune ; Centre culturel André MOUZON pour la section école de musique ; Centre de loisirs sans hébergement géré par l'association Familles Rurales.

## Bons des aînés :

Le traditionnel bon de fin d'année à destination de nos aînés domiciliés sur la commune (*hormis pour les personnes en maison de retraite*) âgés de 68 ans et plus, ainsi que pour les personnes handicapées, a été remis à 494 administrés.

**Ce bon d'un montant de 25 euros** par personne est à utiliser dans nos commerces liffolois.



## Après-midi récréatif à la salle des fêtes :



Le 27 Novembre à la salle des fêtes, c'était une première pour Dominique PERINEL, adjointe en charge des affaires sociales et Vice-Présidente du CCAS, en charge de l'organisation de l'évènement.

Les aînés, au nombre de 90, étaient accueillis par le maire, Cyril VIDOT, qui remerciait vivement les organisateurs pour le travail accompli et le résultat obtenu. **Pour nos aînés âgés de 68 ans et plus ou handicapés**, que nous avons plaisir à recevoir, la jolie décoration de la salle et des tables a ravi l'assemblée.

Avec la pandémie, les associations n'ont pas pu répéter comme d'habitude, néanmoins, très attachés à faire plaisir aux aînés, les JML de Liffol-le-Grand, le groupe Country de Neufchâteau, l'ARD de Liffol-le-grand, conviées par le CCAS, ont animé avec succès la première partie de l'après-midi récréatif.

Après le traditionnel goûter où étaient servis boissons, bûches de Noël et brioches confectionnés par nos artisans liffolois, Mr Pascal MOUREY, trompettiste et chanteur accompagné de Jean-Mi, sa marionnette, ont mis une très bonne ambiance. Tout le monde est reparti avec sa boîte de chocolats préparée par des membres du CCAS et son bon d'achat de 25 euros à utiliser dans un commerce de Liffol-le-Grand.



## Après-midi récréatif dans les maisons de retraite :



Le 11 décembre, le CCAS offrait simultanément aux EHPAD Saint-Simon et du Pont du Gué un après-midi récréatif avec danses folkloriques du groupe LUCOFAO de l'ARD de LIFFOL-le-GRAND. A l'accordéon, le très connu Mr GROLIER venu de Haute-Marne interprétait avec beaucoup de professionnalisme, musiques, chansons et boutades qui ont bien amusé les pensionnaires.

Ensuite, un goûter avec boissons était servi à tous les résidents et personnels dans le respect des gestes barrières.

Cyril VIDOT, Maire et Président du CCAS, content d'avoir pu maintenir la manifestation précisait que pour des raisons sanitaires, les boîtes de chocolats offertes par le CCAS seraient distribuées par le personnel à chaque résident.

Un vrai moment de plaisir partagé !



# Concours

## Illuminations et décorations :



La municipalité a décidé de reconduire le **concours illuminations et décorations** extérieures, concours sans inscription et à destination de tous les habitants et commerçants.

Constitué d'élus et de membres d'associations liffoloises, le jury a parcouru au mois de décembre les rues de la cité pour admirer le travail et l'implication de chacun.

Trois catégories sont récompensées :

- Balcons, fenêtres, appartements
- Maisons, Jardins
- Commerces

**Un grand merci à toutes les personnes qui participent à l'embellissement de la commune avec les décorations et illuminations de Noël !**



## Mon sapin d'intérieur :



Le concours **mon sapin d'intérieur** est destiné à tous les enfants de Liffolle-Grand âgés de 16 ans maximum.

Transmis par mail à la mairie, une photo ou un selfie de l'enfant et de son sapin d'intérieur sont nécessaires pour déterminer les différents gagnants.

Le jury composé de la commission jeunesse se réunira en début d'année pour départager la vingtaine de participants avant la remise des récompenses.

**Bravo et merci à nos jeunes Liffolois.**

## Saint Nicolas et chocolats :

**Le 03 décembre**, Saint Nicolas accompagné du père fouettard se sont rendus dans les différents établissements scolaires de la commune.

Ils ont commencé leur tournée par l'école maternelle, la crèche, l'école de l'Orme pour terminer au péricolaire, sans oublier la distribution de chocolats aux enfants sages !



**Le 04 décembre** pour le grand bonheur des enfants Saint Nicolas son âne et le père fouettard ont fait leur apparition à la salle des fêtes.

Le Saint Patron de la Lorraine et des enfants s'est vu remettre les clés de la ville par le maire Cyril VIDOT en présence des familles.

A la sortie de la salle, chaque enfant a reçu un ballotin de chocolats offert par la mairie et une clémentine offerte par le comité des fêtes.

Ces deux jours se sont déroulés en respectant le protocole sanitaire en vigueur.



**Comme tous les ans la commune a souhaité offrir avant les vacances de Noel un sachet de divers chocolats confectionné par les membres de la commission scolaire à chaque enfant des écoles.**

# Vie communale

## Nouveau-nés :

Le vendredi 28 mai, la commission des affaires sociales a accueilli en mairie séparément de 14h à 18h30 les parents des nouveau-nés afin d'offrir un coffret « Mes quenottes » personnalisé au nom de l'enfant et une peluche.

Un bon pour 5 heures de garderie à Bisous Câlines et une jolie rose rouge pour les mamans ont été offerts par Familles Rurales.



Ce sont 10 garçons et 7 filles, nés du 09 Juin 2020 au 17 Avril 2021 :

DUPUY Mathis, REMLE Elise, HUBERTIE Mira, KAHIL Adam, BAUMANN Lukas, DE LOUREIRO Fabio, GEHIN Emile, CADAMURO Louna, BOUARD Romy, DUCHENE Ysalis, MOUAMIN Nabil, PERROUD Gabriel, CAQUARD Lyam, JACQUEMIN Elyna, CORDEL Robin, DANDRE Anthony, DA CUNHA Noélie,

## Jobs d'été :



Reconduite d'année en année, l'opération « jobs d'été » a permis d'intégrer au cours des mois de Juillet et Août douze jeunes Liffolois dans différents services, à savoir :

Deux à l'école maternelle sous la tutelle de Marie-Ange BUJAN, quatre au centre de loisirs les Galopins sous la responsabilité de Valérie BARBILLON, quatre au service technique communal avec David DE CASTRO, un en mairie sous la responsabilité de Jonathan HORVATH et un en crèche avec Hélène LHUILLIER.

Une réunion a eu lieu entre les jeunes embauchés, le maire, Cyril VIDOT, les adjoints dont Dominique PERINEL chargée de l'opération, ainsi que les tuteurs responsables des services de la commune.

Les règles de travail ont été rappelées (respect des horaires et du personnel, tenues appropriées au travail, pas de téléphone).

Leur 1<sup>ère</sup> expérience professionnelle se présente sous la forme d'une semaine de travail de 35 h pour un salaire net de 317 €.

Mlles BLANDIN Justine, HESSE Lola, LARGES Louane, MACIA Camille, OUDIN Léa, ROUYER Elodie, ZINGRAFF Tiffany et MM DOS REIS Manu, GUYOT Clément, LACONI Enzo, PIRES Hugo, VIDOT Clément.

# Activités économiques

## Informations - Maison de santé :



Depuis le **01 juin 2021**, nous avons eu la joie d'ouvrir notre belle et luxueuse maison de santé.

Comme vous le savez, nous y accueillons nos médecins généralistes, les docteurs **AKOUA** et **GLORIOT**, **M RUSTON**, ostéopathe, **Mme LEMOINE-LEROUX** diététicienne, ainsi que des infirmiers et infirmières.

Nous aurons le plaisir de voir arriver en janvier 2022 **Mme Marine MALIVERNEY, psychologue**, que vous pouvez dès à présent contacter au **06 07 07 25 82** pour tout renseignement et d'un deuxième ostéopathe, **Mr Antonin CHAUDRON**, joignable au **06 02 40 77 93** pour tout rendez-vous.

Après les vacances d'été 2022, nous accueillerons **Mme Amélie CHAUDRON, orthophoniste**.

Nous travaillons activement à la recherche d'un troisième médecin généraliste, d'un pédicure podologue, d'une sage-femme et d'un dentiste pour renforcer notre équipe de professionnels déjà très active.

## Nouveaux services:

>>>



Une nouvelle enseigne **LIFFOL MOTOCULTURE** située 3 chemin derrière la ville a ouvert au mois de Septembre.

Cette société propose **entretien et réparation de toutes marques de matériel et vente de produits et d'équipements** liés aux espaces verts.

**Pour tout renseignement, contactez le 03 29 95 27 20.**

>>>



L'entreprise Bois Parquet Diffusion vient de changer de propriétaire l'été dernier et se nomme désormais **M Bois Production**. Elle est située au 7 chemin Latéral.

**Pour les professionnels et particuliers, elle propose la fabrication artisanale de parquets massifs, bardages, lames de terrasse, bois d'aménagement intérieur et extérieur, charpentes et poutres, séchage de bois...**

>>>

**Prochainement, ouverture d'un funérarium**, Route de Neufchateau.

La société Dexemple investit sur la commune et va offrir un nouveau service. Ce complexe sera équipé de deux chambres funéraires et d'un salon de recueillement.

**Ouverture prévue pour l'automne 2022.**

# Informations culturelles

## Classe orchestre à l'école de l'Orme :



**Une première dans l'Ouest Vosgien à l'école de l'Orme, avec la mise en place du projet « Orchestre à l'école »**

Un apprentissage sur trois années scolaires de CE2/CM1 à la 6<sup>ème</sup>, mêlant pratique instrumentale et orchestrale pendant le temps scolaire.

Environ 20 instruments (flûtes traversières, clarinettes, saxos, cornets, guitares basses et percussions) sont mis à disposition des élèves qui suivent ce parcours.

Le projet est porté par la communauté de communes, le département et l'éducation nationale avec la participation des enseignants de l'école de musique.

Ce dispositif en place depuis 2020 vise à offrir une activité culturelle aux enfants qui permette à chacun de découvrir la pratique musicale et pourquoi pas d'intégrer l'école de musique ou une harmonie à terme.

## Halloween à la bibliothèque :

Le mercredi 27 octobre 2021, les enfants de 5 à 9 ans étaient conviés à enfiler leur plus beau déguisement pour écouter des contes et histoires de sorcières.

Sur place, un maquillage leur était offert, le tout bien sûr pour faire peur, mais une peur qui méritait bien une récolte de bonbons !



## Cours informatique :

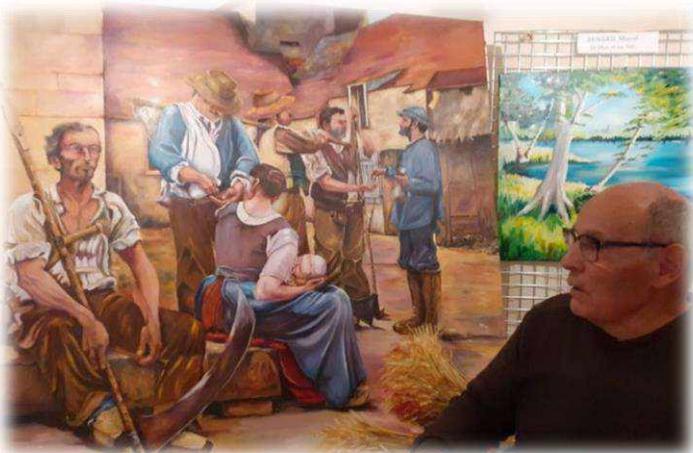


L'association ADCI a reconduit sa proposition de **formation et d'initiation à l'informatique** pour les débutants et les adeptes de l'outil informatique.

Ces cours se déroulent en mairie, animés par M et Mme Boulanger et par M Patrick Rosard. 8 personnes se sont inscrites pour cette session 2021/2022 à raison de 10 séances.

**Félicitations aux élèves et aux formateurs pour leur investissement.**

## Exposition de peintures et histoire de l'art :



Invitation à l'évasion organisée par l'association GACVIE, le **musée d'histoire Bernard Counot** est devenu le temps d'une semaine un lieu de contemplation apprécié du public et des scolaires pour la qualité des œuvres exposées par 18 artistes locaux.

Inspiré de l'œuvre réalisée en 1882 par le peintre Léon Lhermitte « la paye des moissonneurs », **Marcel Renard** a fasciné les visiteurs avec ce magnifique tableau de la vie rurale qui lui a demandé bien des heures de travail pour assouvir sa passion. Appréciée pour le sérieux de son organisation et le talent des exposants, nul doute que cette manifestation sera reconduite.

### Repas du 11 Novembre :



Comme tous les ans, la municipalité a proposé aux personnes de plus de 60 ans ou handicapées, domiciliées à LIFFOL-LE-GRAND ou adhérentes à une association liffoloise de partager à la salle des fêtes un moment de convivialité.

**Cette année, 90 personnes se sont retrouvées autour d'une bonne table avec une animation musicale qui a ravi tout le monde.**

### Fête foraine :

La traditionnelle fête foraine de la Saint Vincent n'a pas eu lieu en Janvier 2021 en raison du contexte sanitaire et de l'interdiction des fêtes foraines.

A ce jour nous ne sommes pas en mesure de pouvoir garantir cette fête patronale pour Janvier 2022, la réglementation évoluant de jour en jour en raison de la fluctuation de l'épidémie.

### Les journées du patrimoine :

Dans le cadre des journées du patrimoine du 18 et 19 Septembre il a été proposé à la population de venir visiter les nouveaux bâtiments communaux qui offrent un service plus fonctionnel et adapté à chacun.

Les structures ouvertes au public étaient **la maison de santé, le pôle scolaire de l'Orme et périscolaire « les Galopins », le centre culturel « André MOUZON » et le pôle petite enfance « Bisous Câlines ».**

Ces visites, qui ont rencontré un franc succès, étaient complétées par l'ouverture **du musée « Bernard COUNOT », de la chapelle du bois le Comte, de l'église et du lavoir Saint Vincent.**

### Accueil des nouveaux habitants :



Le maire Cyril VIDOT, ses adjoints et les membres de la commission communication ont accueilli en mairie les nouveaux habitants de la commune venant de la région, de Haute-Marne, de Meuse et même de la région Paca.

Pour respecter les normes sanitaires, c'est un accueil étalé qui a été organisé pour recevoir les 19 nouveaux résidents.

En cadeau de bienvenue, chacun a reçu un coffret offert et cofinancé par la commune et la CCOV. On y trouvait tout un panel d'informations nécessaires pour bien vivre dans la commune, un guide des associations, un livre sur les plus beaux sites de France, sur l'histoire de l'abbaye de Mureau, une entrée au Trait d'union, un chargeur à induction...

**Ce coffret de bienvenue est remis aux personnes venant résider sur la commune et provenant hors du territoire de la communauté de communes de l'Ouest Vosgien.**

**Les personnes sont invitées à venir s'inscrire en mairie pour obtenir ce présent.**

### Nouvelle association :

**Quad Passion 88** est une nouvelle association qui vient d'être créée, l'activité se déroulera sur le site des Lavières dans un espace dédié et sécurisé.

L'activité proposée sera la pratique du quad avec règlement adapté au site en partenariat avec la collectivité via une convention.

**Pour tous renseignements, contacter Mr Philippe PERRET président du club au 06 23 59 18 67.**

# Nos forêts

Début juillet, **une entreprise forestière a procédé à la coupe d'épicéas scolytés.**

Les scolytes sont des insectes qui se mettent sous l'écorce et qui creusent des galeries dans le tronc, ce qui fait dépérir les arbres.

Ces travaux forestiers ont été réalisés le long de la tranche Boileau, aux environs des parcelles 38-48, afin d'éviter la propagation de ce fléau aux arbres sains.



## Travaux au Chênois :



Début septembre, **les travaux forestiers au Chênois ont débuté**, les parcelles 93, 94 et 102 sur 4,60 hectares ont été mises à nu par le broyage des branchages .

Ensuite, le sol a été travaillé en tirant des sillons afin de procéder à la future plantation, puis la parcelle 94, sur 3,38 hectares a été piquetée et grillagée afin de protéger les jeunes pousses dont le gibier est très friand.

Ce sont plus de 5 600 plants avec principalement des essences de chêne Sessile et de pin Laricio qui ont été plantés.

Le montant total de ces travaux est de 47 200 euros TTC subventionnés à la hauteur de 40 %.

## Divers :

Fin octobre, la route départementale 427 (côte de Grand) a été dégagée de plus d'une centaine d'arbres menaçant la sécurité des usagers.



**L'allée du haut du parc des Vergères** a subi un bon élagage pour éclaircir le chemin et permettre le passage des grumiers.

**La tranche ferrée du petit côté** qui ne portait pas de nom a été désignée **tranche LOTHAR** (du *nom de la tempête de décembre 1999*).

**Les affouages pour la saison 2021-2022** ont été tirés au sort le 3 décembre 2021. Ces parts ont été marquées dans les parcelles 9 (tranche Blanche), 38 (entre la tranche Boileau et la tranche Mouzon), 53 sur la vieille route de Grand et le long de la départementale avec des houppliers. Les 3 chefs de filets (*MM PASSETEMPS Jacky, HUSSON Georges et GOUJON Jean*) ont été reconduits dans leurs fonctions. **Ce sont 87 affouagistes engagés qui contribuent à l'entretien de nos forêts.**

**Le verger communal sera complété par une douzaine de fruitiers** en début d'année 2022, celui-ci étant situé entre la tranche Boileau et la tranche Mouzon.

## Les conducteurs de quads et motos sont-ils autorisés à circuler partout ?

Non, pas dans les espaces naturels. Ils peuvent seulement emprunter les voies ouvertes à la circulation publique des véhicules motorisés (article L.362-1 du code de l'environnement).



Donc pas de circulation autorisée sur les chemins non carrossables (ni goudronnés, ni empierrés), ou hors piste, dans les prairies ou les sous-bois, sur les routes forestières fermées par une barrière ou signalées par un panneau.

En outre, le maire peut interdire l'accès de certaines voies, en particulier les chemins ruraux pour assurer la tranquillité publique et la protection d'espèces végétales ou animales. (article L.2213-4 du code général des collectivités territoriales).



## Entretien des cours d'eau :

Le **propriétaire riverain** d'un cours d'eau est tenu d'en assurer un entretien régulier. Mais attention, un cours d'eau forme un milieu naturel complexe. Toute intervention doit être préalablement réfléchi afin de ne pas détruire l'équilibre de cet écosystème. Elle doit permettre l'écoulement naturel des eaux tout en favorisant le bon développement de la faune et de la flore.

Généralement, un simple entretien manuel suffit pour éliminer les débris et amoncellements flottants ou non, mais aussi pour assurer la bonne tenue des berges. (Art. L.215-14 du code de l'environnement).



### JOURS DE CHASSE 2021-2022

	Lot n° 1 GRAND CÔTE	Lot n° 2 PETIT CÔTE	Lot n° 3 LE CHENOIS
Décembre	Dimanche 5 décembre 2021 Lundi 6 décembre 2021 Samedi 11 décembre 2021 Dimanche 12 décembre 2021 Samedi 18 décembre 2021 Dimanche 19 décembre 2021 Dimanche 26 décembre 2021 Lundi 27 décembre 2021	Dimanche 5 décembre 2021 Lundi 6 décembre 2021 Dimanche 12 décembre 2021 Lundi 13 décembre 2021 Dimanche 19 décembre 2021 Samedi 25 décembre 2021 Dimanche 26 décembre 2021	Jeudi 2 décembre 2021 Lundi 6 décembre 2021 Jeudi 9 décembre 2021 Lundi 13 décembre 2021 Jeudi 16 décembre 2021 Lundi 20 décembre 2021 Lundi 27 décembre 2021 Jeudi 30 décembre 2021
Janvier	Dimanche 2 janvier 2022 Samedi 8 janvier 2022 Dimanche 9 janvier 2022 Dimanche 16 janvier 2022 Samedi 22 janvier 2022 Dimanche 23 janvier 2022 Samedi 29 janvier 2022 Dimanche 30 janvier 2022	Samedi 1er janvier 2022 Dimanche 2 janvier 2022 Lundi 3 janvier 2022 Dimanche 9 janvier 2022 Lundi 10 janvier 2022 Dimanche 16 janvier 2022 Dimanche 23 janvier 2022 Lundi 24 janvier 2022 Dimanche 30 janvier 2022 Lundi 31 janvier 2022	Lundi 3 janvier 2022 Jeudi 6 janvier 2022 Lundi 10 janvier 2022 Jeudi 13 janvier 2022 Jeudi 20 janvier 2022 Lundi 24 janvier 2022 Jeudi 31 janvier 2022
Février	Dimanche 6 février 2022 Lundi 7 février 2022 Samedi 12 février 2022 Dimanche 13 février 2022 Dimanche 20 février 2022 Dimanche 27 février 2022 Lundi 28 février 2022	Dimanche 6 février 2022 Lundi 7 février 2022 Dimanche 13 février 2022 Lundi 14 février 2022 Dimanche 20 février 2022 Dimanche 27 février 2022 Lundi 28 février 2022	Jeudi 3 février 2022 Lundi 7 février 2022 Jeudi 10 février 2022 Lundi 14 février 2022 Jeudi 17 février 2022 Jeudi 24 février 2022 Dimanche 27 février 2022 Lundi 28 février 2022

Parcours LIFFOL



## Quel trieur êtes vous devenu ? :

Pour protéger la terre de nos enfants et de nos petits-enfants, la CCOV s'investit elle aussi pour la mise en place des nouvelles consignes de tri, qui viseront à simplifier le geste de tri et à développer le recyclage.

**PLUS de déchets recyclables à trier dans le sac jaune, MOINS de déchets dans les poubelles grises !**

>>> **Aller vers le 100% compostage et le 100% recyclable**

>>> **Suivre la tendance nationale :**

Développer le tri et réduire les collectes de tout-venant, c'est une orientation de plus en plus suivie en France et qui est déjà mise en place dans certains territoires alentours.

>>> **Des déchets réduits, et une collecte allégée :**

Il existe des solutions simples et locales pour les gérer autrement, comme le compostage (voir ci-dessous). Pour les autres alternatives, rdv sur [www.ccov.fr](http://www.ccov.fr) pour découvrir le guide écolo-pratique !

### **Zoom sur le compostage :**

Pour éviter de stocker les restes alimentaires pendant 15 jours, testez le compostage pour les déchets de cuisine : épluchures, marc de café, fruits et légumes (crus et cuits), restes de repas (sans viande ni poisson).

A chacun son composteur !

Le composteur prend peu de place (moins d'1m<sup>2</sup> sur un terrain) et existe en différents matériaux, à vous de choisir, mais l'essentiel est qu'il soit pratique. Des tutoriels sont disponibles sur Internet. Des modèles sont également proposés à la vente au tarif de 25 € auprès de la déchetterie de Neufchâteau.

### **Sites de compostages partagés :**

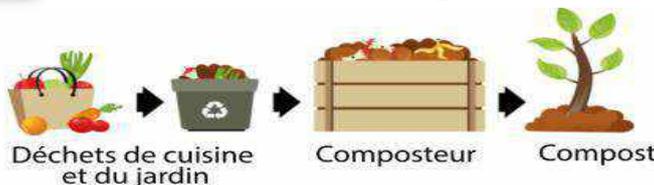


Dans un souci constant de développer la valorisation des déchets, la commune de Liffol-le-Grand a installé des sites de compostage partagé rue du Champ Châtenois, rue de Joinville, au quartier des Avioux et sur le parking de l'école de l'Orme.

**Ces sites permettent à chacun de déposer ses déchets de cuisine principalement (épluchures de fruits et de légumes, certains restes alimentaires...) et de valoriser ses biodéchets.**

Pour permettre la bonne pratique et utilisation de ces sites vous pouvez disposer d'un bioseau qui vous sera offert en mairie avec un guide des bonnes pratiques. L'engagement d'un référent est nécessaire pour veiller à la bonne utilisation de ces sites, si vous souhaitez vous engager et rejoindre le groupe de référents (peu d'engagement), merci de prendre attache auprès des services de la mairie.

**Vous pouvez faire l'acquisition d'un composteur individuel avec un tarif préférentiel, pour toutes demandes contacter les services de la communauté de communes de l'Ouest Vosgiens au 07 55 58 47 29.**



**Investis pour l'environnement :**



**Le bilan des opérations de nettoyage organisées en mars par la municipalité, les élèves de CM2 et diverses associations révèle des dépôts désastreux pour la nature.**

Les quantités de déchets collectés par les habitants qui se sont mobilisés dans le village, en bordure des routes communales, des rivières et des chemins forestiers sont impressionnantes comme le démontrent les photos.

**Monsieur le maire remercie vivement tous les bénévoles, petits et grands, pour leur implication.**

Il est bon de rappeler la réglementation en matière de gestion des déchets (décret n°2020-1573 du 11 décembre 2020) qui doivent être déposés dans des centres de collecte et d'élimination.

Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser en un lieu public ou privé des ordures, déchets, matériaux ou liquides insalubres est puni d'une contravention de la 2ème classe.

Se débarrasser d'une épave, d'ordures, de déchets transportés avec un véhicule entraîne une contravention de la 5ème classe.



**D'autre part, le brûlage à l'air libre des végétaux est interdit par arrêté préfectoral (troubles du voisinage, nuisances à l'environnement et risque d'incendie).**

**Est également concerné le brûlage dans les incinérateurs individuels des déchets végétaux issus des parcs et jardins (amende de 450 euros).**



**LIFFOL LE GRAND**

**CHANGEMENT D'HORAIRE**

**Ordures ménagères**  
Il est à sortir la veille de la collecte et à rentrer au plus tard le lundi matin.  
objectif : réduction déchets : voir au verso

**Sacs jaunes**  
sacs à sortir la veille de la collecte

**Déchets verts**  
Il est à sortir la veille de la collecte. Déchets verts en vert ou dans le jaune, sans sacs plastiques

**Service déchets :**  
07 55 58 47 29  
infotri@ccov.fr  
www.ccov.fr

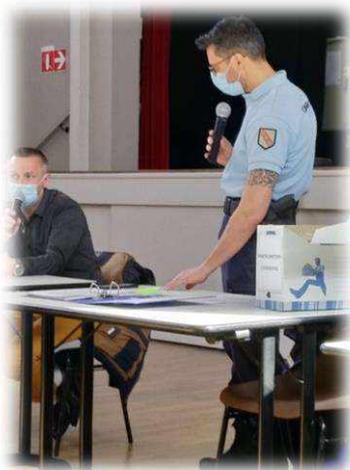
**Calendrier des déchets 2022**

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6				1	2	3			
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24
24	25	26	27	28	29	30	28	28	29	30	31	28	29	30	31	25	26	27	28	29	30						
31																											



# Informations diverses

## Participation citoyenne :



**Dans le cadre de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique**, une réunion était organisée le jeudi 18 mars 2021 à la salle des fêtes.

Auprès des élus et des membres participants au dispositif déjà en place, les personnels de la brigade de gendarmerie de NEUFCHATEAU ont rappelé le rôle de chacun.

La démarche consiste à sensibiliser les habitants de la commune pour les associer à la protection de leur quartier. Strictement encadré par la gendarmerie, le dispositif a pour but de favoriser le lien social, d'assurer une surveillance des habitations, de lutter contre les incivilités et de dissuader les délinquants.

**Vous pouvez adhérer à la participation citoyenne auprès de la mairie.**

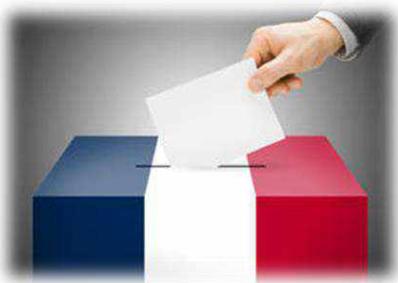
## Transfert du service des impôts des particuliers :

**Depuis le 01 Janvier 2022**, le service des impôts des particuliers de Neufchateau a été transféré au 38 place de la Marne B.P. 89, 88300 VITTEL.

**Horaires d'ouvertures de l'accueil physique du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 de préférence sur rendez-vous.**

**Contact :**  
03 29 08 11 80  
03 29 69 29 29  
spi.vittel@dgfip.finances.gouv.fr

## Elections :



**Deux échéances électorales importantes auront lieu les 10 et 24 avril pour les élections présidentielles, les 12 et 19 juin pour les élections législatives.**

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de notre commune et tout changement de situation est important à signaler. Les inscriptions se feront en ligne jusqu'au 2 mars 2022 sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou auprès de la mairie jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

### **Changements à déclarer :**

- Changement de commune
- Déménagement à l'intérieur de la commune
- Changement de nom de famille (mariage, divorce)

### **Pièces à fournir :**

- Pièce d'identité en cours de validité ou expirée depuis moins de cinq ans et formulaire Cerfa
- Justificatif de domicile (facture d'électricité, téléphone fixe datant de moins de trois mois)

**Les jeunes de 18 ans atteignant la majorité la veille du premier tour des élections présidentielles, qui ont fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans, sont inscrits d'office.**

Si l'inscription d'office n'a pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement), il faut demander à être inscrit auprès de la mairie avant le 31 mars 2022.

## Encouragements du service technique municipal :



L'implication et le travail remarquable de nos agents du service technique sont à souligner, notamment dans le cadre des aménagements paysagers, du fleurissement et de l'entretien des espaces verts. Cela a permis à la commune de pouvoir **maintenir ses deux fleurs** pour les années 2021 et 2022, dans le cadre d'une convention avec le label national de la qualité de vie « Villes et villages fleuris »



De même nous pouvons être fiers du travail qui a été réalisé pour les périodes festives de fin d'année 2021. La créativité et l'inspiration de nos agents ne passent pas inaperçus et apportent de la gaieté, pour le bonheur des petits et des grands.

**Il est toutefois regrettable de constater des vols et dégradations commis sur ces décorations par des personnes irrespectueuses du travail d'autrui et de la féerie de Noël.**



## Un verger partagé aux Avioux :



**Vosgelis** a souhaité créer un verger partagé dans le quartier des Avioux, rue de Lorraine, dénommé « **Liff'ruitière** »

Ce verger, aménagé et cultivé par Vosgelis et ses partenaires, permettra prochainement de vous retrouver entre voisins pour des animations pédagogiques et des ateliers, mais également pour récolter les fruits.

**Ce sont vingt arbres fruitiers de variétés différentes** (*pommes, poires, prunes, pêches, coings, nèfles et griottes*) qui viennent tout juste d'être plantés.

**Cette action répond à l'engagement de Vosgelis qui contribue au maintien de la biodiversité.**



# J'entretiens mon ANC



## Le Service Entretien du SDANC peut m'aider !

Pour bien fonctionner, les dispositifs d'ANC nécessitent d'être bien entretenus. Pour cela, le SDANC peut vous aider !

Le SDANC dispose en effet d'un service « entretien » pouvant vous permettre de **bénéficier de tarifs avantageux** pour réaliser la vidange et/ou la maintenance de votre dispositif.

### Des prestations adaptées à vos besoins :

- **Vidange** : pour les fosses septiques, fosses toutes eaux, bacs dégraisseurs, microstations, filtres compact... (voir page 4 de ce livret)
- **Contrats de maintenance** : spécifiques aux microstations et filtres compacts (voir pages 2 et 3 de ce livret)

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter :



Syndicat Départemental  
d'Assainissement Non Collectif  
9 avenue Pierre Blanck  
88000 EPINAL

Service Entretien  
03.29.35.79.27  
[entretien@sdanc88.com](mailto:entretien@sdanc88.com)

[www.sdanc88.com](http://www.sdanc88.com)

### Les Avantages !

- ✓ Tarifs avantageux
- ✓ Professionnalisme des intervenants
- ✓ Prestations adaptées
- ✓ Bon fonctionnement assuré et pérennité accrue de l'installation

# Chansonnette d'Antan...

## Fête de la mi-carême - Dimanche 22 mars 1914 - Liffol - Réclame Chansonnette locale

I

Si vous voulez du bon travail  
Allez donc chez Monsieur Laval  
Mais pour gagner beaucoup d'pognon  
Travaillez pour Messieurs Buron  
Ah ! Les patrons  
Ne sont pas tous de bons garçons  
Car les malins  
F'raient travailler presque pour rien

II

Pour la broderie, feston du beau  
Vous aurez cela chez Louis Vouillau  
Quand il vous faudra de l'argent  
Y a M'sieur Poteau qui vous attend  
Ah ! Les brodeuses  
Se sont de rudes travailleuses  
Mais les notaires  
A mon avis c'est tout l'contraire

III

Pour lire les nouvelles de la presse  
Achetez l'journal à Pol Sylvestre  
S'il vous faut lire du rigolo  
Prenez l'journal à Jules Pillot  
Ah ! Les journaux  
Savent toujours monter des bateaux  
Mais les bonnes feuilles  
Elles servent bien pour s'torcher l'œil

IV

Quand il vous faudra des pompiers  
Demandez-les à Jules Rollé  
S'il vous fallait des musiciens  
Allez donc voir Léon Thouvenin  
Ah ! Les pompiers  
Au feu sont toujours les derniers  
Les musiciens  
En jouent un air tous les matins

V

Pour une maison solide et belle  
Vous irez voir M. Mutel  
Des fenêtres et portes sur pivot  
Allez donc voir M'sieur Galizot  
Ah ! Les maçons  
Ne bâtissent pas que des maisons  
Les menuisiers  
Ne menuisent pas à bon marché

VI

Quand vous voudrez du bien bon pain  
Allez donc chez Eugène Blandin.  
Pour du vin première qualité  
Vous aurez cela chez M'sieur Charlier  
Ah ! l'boulangier  
C'est lui qui a l'meilleur métier  
Les marchands d'vin  
Vous vendent d'la pique pour du bon vin

VII

Si vous voulez du bon filet  
Allez donc chez Madame Bonnet  
Mais pour avoir du bon boudin  
Vous irez chez Justin Begin  
Ah ! Les bouchers  
Savent toujours vous entortiller  
Dans leurs pesées  
F'raient manger de la vache enragée

VIII

Quand vous voudrez boire du bon vin  
Vous irez chez Narcy-Blandin  
Mais pour boire du bon Quinquina  
Allez chez Gabrielle Bona  
Ah ! Les cafetiers  
Ils savent si bien vous attirer  
Mais les sans-cœurs  
Vous empoisonnent de leurs liqueurs

IX

Si vous voulez manger du bon  
Allez donc chez Monsieur Simon  
Mais pour avoir un bon plumard  
Vous irez chez Madame Frossard  
Ah ! l'hôtelier  
A toujours de quoi vous loger  
Dans leurs chambrettes  
Où l'on peut faire des amourettes

X

Pour avoir des harengs salés  
Vous irez chez M. Potier  
Mais pour vendre cher vos peaux d'lapin  
Adressez-vous donc à Robin  
Ah ! Les harengs  
Voilà ce qui gagne de l'argent  
Mais dans les peaux  
C'est encore le métier le plus beau

XI

Quand il vous faudra un complet  
Vous irez chez Monsieur Jaquet  
Si vous voulez un beau manteau  
Allez donc chez Monsieur Reneaux  
Ah ! Les marchands  
Qu'on leur achète ils sont contents  
Mais pour payer  
On est souvent embarrassé

XII

S'il vous faut des bons souliers fins  
Allez donc chez Desgranges-Collin  
Cultivateurs, pour vos colliers  
Vous irez chez Monsieur Léger  
Ah ! L'cordonnier  
A toujours chaussures à vot'pied  
Mais le bourrelier  
A d'quoi chez lui pour vous museler

XIII

Chapeaux, casquettes, c'est chez Voriot  
Qu'il vous faudra aller bientôt  
Bicyclettes neuves et d'occasion  
Vous aurez cela chez Monsieur Bonnefon  
Ah ! Les modistes  
Travaillent les plumes en vraies artistes  
Mais les bécanes  
Les faire rouler faudrait une âme

XIV

Pour des soudures et tuyaux d'plomb  
Allez donc chez Louis Masson  
Mais des ferrures quelque chose de bien  
Vous irez voir Monsieur Rapin  
Ah ! Les plombiers  
Ont toujours des trous à boucher  
Les forgerons  
Travaillent de toutes les façons

XV

S'il vous faut un fourneau à bois  
Allez donc chez Lucien Courtois  
Pour avoir des sabots vernis  
Vous irez chez Travers Denis  
Ah ! Les fourneaux  
Y en a assez qu'ont pas de tuyaux  
Les sabotiers  
Ne sabotent pas avec vos pieds

XVI

Pour avoir du bon chocolat  
Allez donc aux économats  
Si vous voulez des bons chaussons  
Vous irez chez Causin-Presson  
Ah ! L'épicier  
Voilà encore un chouette métier  
Les succursales  
Vous vendent de tout même du cheval

XVII

S'il vous faut du bon lait crémeux  
Allez donc chez Breton-Mathieu  
Mesdames pour avoir du persil  
Allez chez Madame d'Harréville  
Ah ! Le laitier  
Sa crème est meilleure que son lait  
Les jardiniers  
Font pousser tout d'même des bébés

XVIII

Quand vous voudrez des bons cigares  
Vous irez chez Monsieur Viard  
Mais pour être rasé bien doux  
Vous irez chez Monsieur Giroux  
Ah ! Les coiffeurs  
Vous rasent à raison d'trois francs l'heure  
Mais le tabac  
S'il est cher, j'm'en fous j'en use pas

XIX

Si vous avez des crises de nerfs  
Courrez chercher Monsieur Harter  
S'il vous faut de l'huile de ricin  
Vous aurez cela chez Monsieur Hutin  
Ah ! Les médecins  
Comme leurs amis les pharmaciens  
Qu'ils passent chez vous  
Vous en êtes pour vos quarante sous

XX

Quand vous voudrez être béni  
Allez voir not'curé Rémi  
Lorsqu'on s'ra pour vous enterrer  
On ira voir Monsieur Larcher  
Ah ! M'sieur l'curé  
Vous êtes un trop cher épicié  
Mais l'fossoyeur  
Attend encore, il n'est pas l'heure

## OCCUPATION SALLE DES FETES 2022

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1 J	1 M	1 M	1 M	1 V	1 V	1 D	1 M	1 M	1 M	1 M	1 M
2 J	2 M	2 M	2 M	2 S	2 S	2 L	2 J	2 J	2 J	2 J	2 J
3 J	<b>EPS</b>	3 J	3 J	3 J	3 J	3 F. AJL bourse aux vêtements	3 M	3 V	3 V	3 V	3 V
4 M	4 V	<b>Fête de l'école</b>	4 V	4 V	4 V	4 L	4 M	4 M	4 S	4 S	<b>Privé</b>
5 M	5 S	5 S	5 S	<b>Repas commune</b>	5 M	5 J	5 J	5 D	5 D	5 D	5 D
6 J	6 F	6 F	6 F	6 M	<b>AG AMAP (16h-22h)</b>	6 V	6 V	6 L	6 L	6 L	6 L
7 J	7 L	7 L	7 L	7 S	7 S	7 S	7 S	7 M	7 M	7 M	7 M
8 J	8 M	8 M	8 M	8 M	8 V	8 D	<b>Commune</b>	8 M	8 M	8 M	8 M
9 J	9 M	9 M	9 M	9 S	9 S	9 L	9 L	9 J	9 J	9 J	9 J
10 L	10 J	10 J	10 J	10 J	10 V	<b>ELECTION</b>	10 M	10 V	10 V	10 V	10 V
11 M	11 V	11 V	11 V	11 V	11 L	11 M	11 M	11 S	11 S	11 S	11 S
12 M	12 S	<b>Repas comité des</b>	12 J	<b>St Barbe (annulé en 2022)</b>	12 M	12 J	12 J	12 D	<b>ELECTION</b>	12 D	<b>ELECTION</b>
13 J	13 F	<b>Fêtes</b>	13 F	13 M	13 M	13 V	13 V	13 L	13 L	13 L	13 L
14 J	14 L	14 L	14 L	14 S	14 S	14 M	14 M	<b>LOTO Amis de</b>	14 M	14 M	14 M
15 J	15 M	15 M	15 M	15 V	15 V	15 D	<b>Sébastien</b>	15 M	15 M	15 M	15 M
16 J	16 M	16 M	16 M	16 S	16 S	16 L	16 L	16 J	16 J	16 J	16 J
17 L	17 J	17 J	17 J	17 J	17 V	<b>X</b>	17 M	17 V	17 V	17 V	17 V
18 M	18 V	18 V	18 V	18 V	18 L	18 M	18 M	18 S	18 S	18 S	18 S
19 M	19 S	19 S	19 S	19 S	19 M	19 J	19 J	19 L	<b>ELECTION</b>	19 L	<b>ELECTION</b>
20 J	20 F	<b>Scrabble Loto</b>	20 F	20 M	20 M	20 V	20 V	20 L	20 L	20 L	20 L
21 J	21 L	21 L	21 L	21 S	21 S	21 M	21 M	21 S	21 S	21 S	21 S
22 J	22 M	22 M	22 M	22 V	22 V	22 D	22 D	22 M	22 M	22 M	22 M
23 J	23 M	<b>Commission déchet CCOV</b>	23 M	23 S	23 S	23 L	23 L	23 J	<b>EPS</b>	23 J	<b>EPS</b>
24 L	24 J	24 J	24 J	<b>EPS</b>	24 F	<b>ELECTION</b>	24 M	24 V	24 V	24 V	24 V
25 M	25 V	25 V	25 V	25 V	25 L	25 M	25 M	25 S	25 S	25 S	25 S
26 M	26 S	26 S	26 S	<b>Leschanges L. LOTO</b>	26 M	26 J	26 J	26 L	26 L	26 L	26 L
27 J	27 L	27 L	27 L	27 S	27 M	27 V	27 V	27 L	27 L	27 L	27 L
28 J	28 M	28 M	28 M	28 V	28 V	28 D	28 D	28 M	28 M	28 M	28 M
29 J	29 M	29 M	29 M	29 S	29 S	29 M	29 M	29 S	29 S	29 S	29 S
30 J	<b>Commune</b>	30 M	30 M	30 S	30 S	30 L	30 L	30 J	30 J	30 J	30 J
31 L	31 J	31 J	31 J	31 M	31 M	31 V	31 V	31 L	31 L	31 L	31 L
JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
1 J	1 L	1 J	1 J	<b>EPS</b>	1 S	<b>Repas AFN</b>	1 M	1 M	1 J	1 J	1 J
2 J	2 M	2 M	2 V	2 V	2 S	2 M	2 M	2 V	2 V	2 V	2 V
3 J	3 M	3 M	3 S	3 S	3 L	3 M	3 M	3 V	3 V	3 V	<b>Saint Nicolas</b>
4 L	4 J	4 J	4 L	4 M	4 M	4 M	4 M	4 V	4 V	4 D	4 D
5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 M	5 S	5 S	<b>GAGVIE</b>	5 L	5 L	5 L
6 M	6 S	6 S	6 M	6 M	6 J	6 D	6 D	6 M	6 M	6 M	6 M
7 J	7 L	7 L	7 M	7 M	7 V	7 L	7 L	7 M	7 M	7 M	7 M
8 J	8 M	8 M	8 J	8 J	8 S	8 M	8 M	8 J	8 J	8 J	8 J
9 J	9 M	9 M	9 V	9 V	9 V	<b>AJL bourse aux vêtements</b>	9 M	9 V	9 V	9 V	9 V
10 J	10 M	10 M	10 S	<b>Festival SCRABBLE</b>	10 L	10 M	10 M	10 J	10 S	<b>Sainte Barbe</b>	10 S
11 L	11 J	11 J	11 L	11 M	11 M	11 M	11 M	11 V	<b>Commune</b>	11 D	11 D
12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 M	12 V	12 V	12 M	<b>LOTO ASSN Basket</b>	12 L	12 L
13 M	13 S	13 S	13 M	13 M	13 J	13 D	13 D	13 M	<b>LOTO ASSN Basket</b>	13 M	13 M
14 J	<b>Commune</b>	14 F	14 M	14 M	14 V	14 L	14 L	<b>EPS</b>	14 M	14 M	14 M
15 J	15 L	15 L	15 J	15 J	15 S	15 M	15 M	15 V	15 V	15 V	15 V
16 J	16 M	16 M	16 V	16 V	16 S	16 M	16 M	16 V	16 V	16 V	16 V
17 J	17 M	17 M	17 S	17 S	17 L	17 M	17 J	17 J	17 S	<b>JML Concert de Noël</b>	17 S
18 L	18 J	18 J	18 L	18 M	18 M	18 V	18 V	18 M	18 M	18 D	18 D
19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 M	19 V	19 V	19 S	<b>JML Sainte Cecile</b>	19 L	19 L
20 M	20 S	20 S	20 M	20 M	20 J	20 D	20 D	20 M	20 M	20 M	20 M
21 L	21 J	21 J	21 L	21 M	21 M	21 V	21 V	21 L	21 L	21 M	21 M
22 J	22 M	22 M	22 J	22 J	22 S	<b>LOTO F.R</b>	22 M	22 M	22 J	22 J	22 J
23 J	23 M	23 M	23 V	23 V	23 S	23 M	23 M	23 V	23 V	23 V	23 V
24 J	24 M	24 M	24 S	<b>Leschanges L. LOTO</b>	24 L	24 M	24 J	24 L	24 L	24 L	24 L
25 L	25 J	25 J	25 L	25 M	25 M	25 V	25 V	25 M	25 M	25 D	25 D
26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 M	26 S	26 S	<b>Commune</b>	26 L	26 L	26 L
27 M	27 S	27 S	27 M	27 M	27 J	27 D	27 D	<b>Ap. Recreative</b>	27 M	27 M	27 M
28 J	28 L	28 L	28 M	28 M	28 V	28 L	28 L	28 M	28 M	28 M	28 M
29 J	29 M	29 M	29 J	29 J	29 S	<b>Loto Comité des fêtes</b>	29 M	29 V	29 V	29 V	29 V
30 L	30 M	30 M	30 V	30 V	30 S	30 M	30 M	30 V	30 V	30 V	30 V
31 J	31 M	31 M	31 V	31 V	31 L	31 M	31 M	31 S	<b>Lifol moto v. St Sylvestre</b>	31 S	<b>Lifol moto v. St Sylvestre</b>
<b>DON DU SANG</b>	<b>EVENEMENT organise par la commune</b>			<b>EVENEMENT ASSOCIATION</b>		<b>REPAS</b>		<b>LOTO</b>			

Sous réserve de l'évolution de la réglementation sanitaire

## **ERRATUM**

### **Service des Impôts des Particuliers :**

L'article en page 28 précise que le Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Neufchâteau a été transféré à Vittel à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2022. Un communiqué vient de nous être adressé dans lequel il est précisé que le Service des Impôts des Particuliers maintient toutefois un accueil physique à Neufchâteau pour les contribuables, lesquels n'auront donc nullement besoin de se déplacer dans le cadre de leurs démarches fiscales de premier niveau.

**Cet accueil, situé rue du 79<sup>ème</sup> R.I. à Neufchâteau, sera ouvert aux mêmes horaires, du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00.**

## **ANNULATION DU TRADITIONNEL REPAS DES AÎNES**

Compte-tenu de la situation sanitaire et de la réglementation préfectorale en vigueur, le CCAS a décidé d'annuler le traditionnel repas de fin janvier destiné aux aînés.